
/) ECRET N° 79/570 du 13/10/79
portant nomination de Monsieur MIEKOUTIMA Aubert
en qualité de Directeur de l'Economie Industrielle,
énergétique et minière.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT ;

(/U la Constitution ;
(/U le Décret 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du Premier
Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/U le Décret 79/155 du 4 Avril 1979 portant nomination des
Membres du Conseil des Ministres ;

Le Conseil de Cabinet entendu ;

/) E C R E T E

Article 1er. - Monsieur MIEKOUTIMA Aubert, Ingénieur du Génie Civil, précédemment Directeur de l'Aménagement du Territoire par intérim est nommé Directeur de l'Economie Industrielle, énergétique et minière au Secrétariat Général au Plan.

Article 2. - le présent décret qui abroge toutes les dispositions antérieures contraires prend effet à compter de la date de prise de fonction par l'intéressé et sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo.

Fait à Brazzaville, le 13 OCTOBRE 1979.

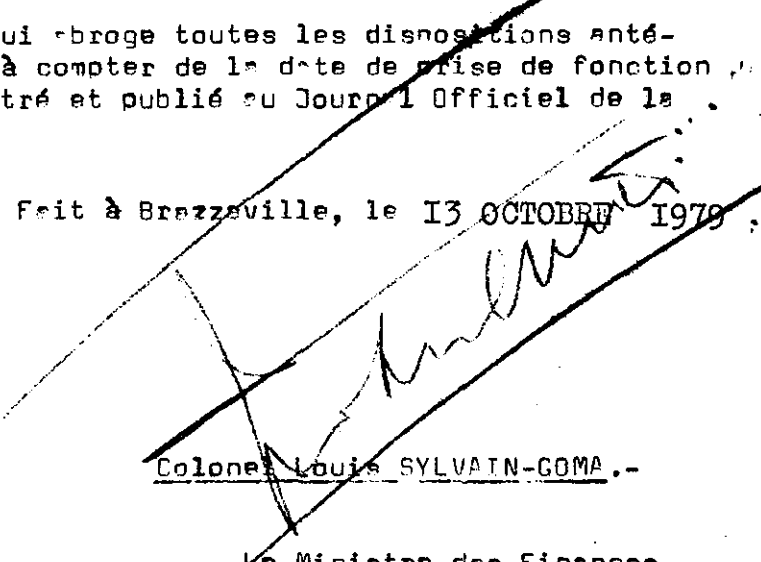
Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement.

Le Ministre du Plan,

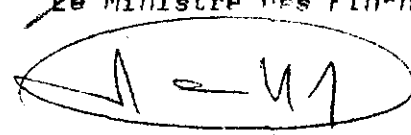
Pierre MOUSSA.-

Le Ministre du Travail et de la
Justice, Garde des Sceaux


Victor TAMBA-TAMBA.-


Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances


Henri LOPES